

Communiqué de presse

Le 6 avril 2021

COVID-19 – AIDE AUX COLLEGIENS

Plus de 21 000 équipements numériques mis à disposition des collégiens et enseignants des Hauts-de-Seine pour assurer la continuité pédagogique depuis le début de la crise sanitaire

Le Département des Hauts-de-Seine met à disposition de tous les collégiens qui en auraient besoin des ordinateurs portables ou des tablettes, afin d'assurer la continuité pédagogique. Les élèves à doter en priorité sont identifiés en concertation avec chaque collège, et la distribution a démarré dès le 2 avril pour qu'ils puissent suivre leurs cours à distance dans les meilleures conditions possibles.

Suite à la mise en place des nouvelles mesures pour lutter contre la propagation de la Covid-19, le Département des Hauts-de-Seine met à disposition depuis le 2 avril **818 ordinateurs portables à des collégiens non équipés**. Il met également à disposition les **8 200 équipements mobiles** disponibles dans les établissements pour couvrir les besoins complémentaires. **900 ordinateurs recyclés** seront offerts à des familles non-équipées en mai.

L'équipement numérique, enjeu majeur pour la continuité pédagogique

Le Département des Hauts-de-Seine poursuit ainsi le dispositif mis en place dès le début de la crise sanitaire en mars 2020, et prolongé à la rentrée de septembre 2020. Ces mesures ont permis d'équiper **2 600 élèves de tablettes numériques**, dont tous les élèves en situation de handicap des Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaires (ULIS). Initialement destinés aux usages en collèges, plus de **3 600 ultra-portables ont été prêtés, et 650 ordinateurs recyclés** offerts à des familles non-équipées. Le Département a également équipé **4 000 enseignants d'un ultra-portable** afin qu'ils puissent travailler à distance avec leurs élèves. Par ailleurs, **des tablettes numériques ont été prêtées à 600 jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance**, grâce aux matériels fournis par le syndicat mixte Seine-et-Yvelines Numérique, opérateur interdépartemental des Yvelines et des Hauts-de-Seine.

En cumulant tous ces dispositifs proposés par le Département dans sa lutte contre la fracture numérique, ce sont **plus de 21 000 équipements** dont les enseignants et les élèves peuvent bénéficier.

Un accès pour tous à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) départemental avec des services à forte valeur ajoutée pédagogique

Grâce aux infrastructures déployées dans le cadre du programme Environnement Numérique des Collèges, les usagers peuvent s'appuyer sereinement sur l'ENT pour mettre en place la continuité pédagogique entre l'école et la maison. Depuis septembre 2020, l'ENT départemental c'est plus de **164 000 utilisateurs, 20 millions de visites pour 133 millions de pages vues. 7 260 espaces collaboratifs sont utilisés**. Les usages développés pendant le confinement se sont pérennisés, avec une forte progression des usages pédagogiques de l'ENT.

Contact presse

Amélie CHABUET

tél. : 01 47 29 35 78

courriel : achabuet@hauts-de-seine.fr

www.hauts-de-seine.fr